

# Le Monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore qui peut être mortel.

## Les signes d'une intoxication


- o maux de tête ;
- o nausées, vomissements ;
- o fatigue ;
- o malaises
- o ou encore paralysie musculaire.


Dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès.


## Que faire si l'on soupçonne une intoxication au monoxyde de carbone ?


- o aérer immédiatement le logement ;
- o arrêter si possible les appareils à combustion ;
- o quitter les lieux au plus vite ;
- o appeler les secours (112), les sapeurs-pompiers (18) ou le Samu (15) ;
- o attendre la venue d'un professionnel qualifié avant de revenir sur les lieux.

## 5 conseils pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone

 **1** Faites entretenir vos appareils de combustion chaque année par un professionnel

 **2** Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation

 **3** Veillez à la bonne aération de votre logement

 **4** N'allumez votre poêle ou votre cheminée que lorsqu'il fait froid

 **5** Respectez strictement les consignes d'utilisation de vos appareils

